| | | |
|---|---|---|
| **Objet : Soirée projet de santé 1** | | *Salle Saint Brice – Basse Goulaine* |
| *Participants : Elise Chalmeau, Johanna Durand, Candice Charon, Marie Danglard, Laurent Bournat, Pierre Tudeau, Jean-Yves Le Magueresse, Fanny Béasse et Sandra Dupont*<br>*Salariées : Julia Mégrier et Clémence Verstaen* | | *06/10/2026*<br>*De 20h30 à 22h45* |

Ordre du jour :

1. Un projet de santé, c'est quoi ?
2. Atelier 1 : Projection
3. Atelier 2 : Speed Brainstorming

Décisions prises :

- ...
- ...

*Détail des échanges*

## 1. Un projet de santé, c'est quoi ?

Un rappel de ce qu'est un projet de santé a été proposé aux professionnels présents. Sous un format interactif, ils ont pu répondre à cinq questions. Pour chacun des réponses ils devaient se positionner selon la bonne réponse :

1) Le projet de santé concerne ...
- Un seul cabinet
- Un seul établissement de santé
- Un territoire, sa population et ses professionnels de santé
- Uniquement des professionnels de santé libéraux

2) Qui construire le projet de santé de la CPTS ?
- Les tutelles (CPAM/ARS)
- Les professionnels de santé et acteurs du territoire
- Uniquement les salariés
- Uniquement par le conseil d'administration de la CPTS

3) Sur quoi s'appuie le projet de santé ?
- Sur les besoins et problématiques identifiés sur le territoire
- Sur le projet des CPTS voisines
- Sur les recommandations d'une seule profession
- Sur les politiques de santé du projet régional de santé

4) Le projet de santé est un document figé pour les cinq prochaines années
- Vrai
- Faux

5) En résumé, un projet de santé c'est …

- Un programme national identique à tous les territoires
- Un règlement pour les professionnels
- Une feuille de route collective pour améliorer la santé du territoire
- Un contrat individuel




Un rappel de la méthode pour l'élaboration du projet de santé et le calendrier ont été présenté aux professionnels.






## 2. Atelier 1 : projection

Lors de cet atelier, les professionnels ont été invités à se projeter à l'horizon 2032 afin d'identifier les principales évolutions souhaitées sur le territoire de la CPTS Sèvre et Loire. Répartis en trois groupes, ils ont chacun identifié trois évolutions majeures.

**Groupe 1 :**

- Simplifier et harmoniser la communication entre les professionnels de santé, ainsi qu'entre les professionnels et les patients.
- Favoriser une meilleure compréhension du parcours de soins par les patients.
- Renforcer la mobilisation des médecins généralistes au sein de la CPTS.

**Groupe 2 :**

- Encourager l'implication des professionnels de santé du territoire dans les actions de la CPTS.
- Fluidifier les liens entre la ville et l'hôpital.
- Développer des outils permettant aux usagers de devenir acteurs de leur santé.

**Groupe 3 :**

- Développer une plateforme collaborative de type « PATIENOUS », permettant de référencer l'ensemble des intervenants impliqués dans le parcours d'un patient.
- Assurer la présence d'un médecin référent au sein de chaque groupe de travail.
- Mettre en place des staffs pluridisciplinaires autour de situations cliniques types, sur le modèle des réunions de concertation pluridisciplinaire (RCP).

En synthèse, les échanges soulignent l'importance de renforcer la coordination et la communication entre les professionnels de santé, ainsi que de fluidifier les parcours de soins. La place de l'usager et son implication dans sa santé constituent également des enjeux à intégrer au futur projet de santé.

### 3. Atelier 2 : Speed brainstorming

À partir des évolutions identifiées lors du premier atelier, les professionnels ont d'abord été invités à regrouper celles qui pouvaient être rassemblées par thématique.

Pour chaque thématique, ils devaient ensuite répondre à trois questions :

1) Qu'est-ce qui a été mis en place ?
2) À quelles difficultés cela répond-il ?
3) Qui en a bénéficié ?

Les échanges se sont déroulés selon un principe de rotation des groupes : toutes les sept minutes, les groupes changeaient de thématique et passaient à la question suivante, afin de répondre successivement aux trois questions pour chaque thématique.

Ainsi, les trois thèmes sur lesquels ils ont travaillé sont :

**Thème 1 : Communication, mobilisation et investissement des professionnels de santé du territoire de la CPTS**

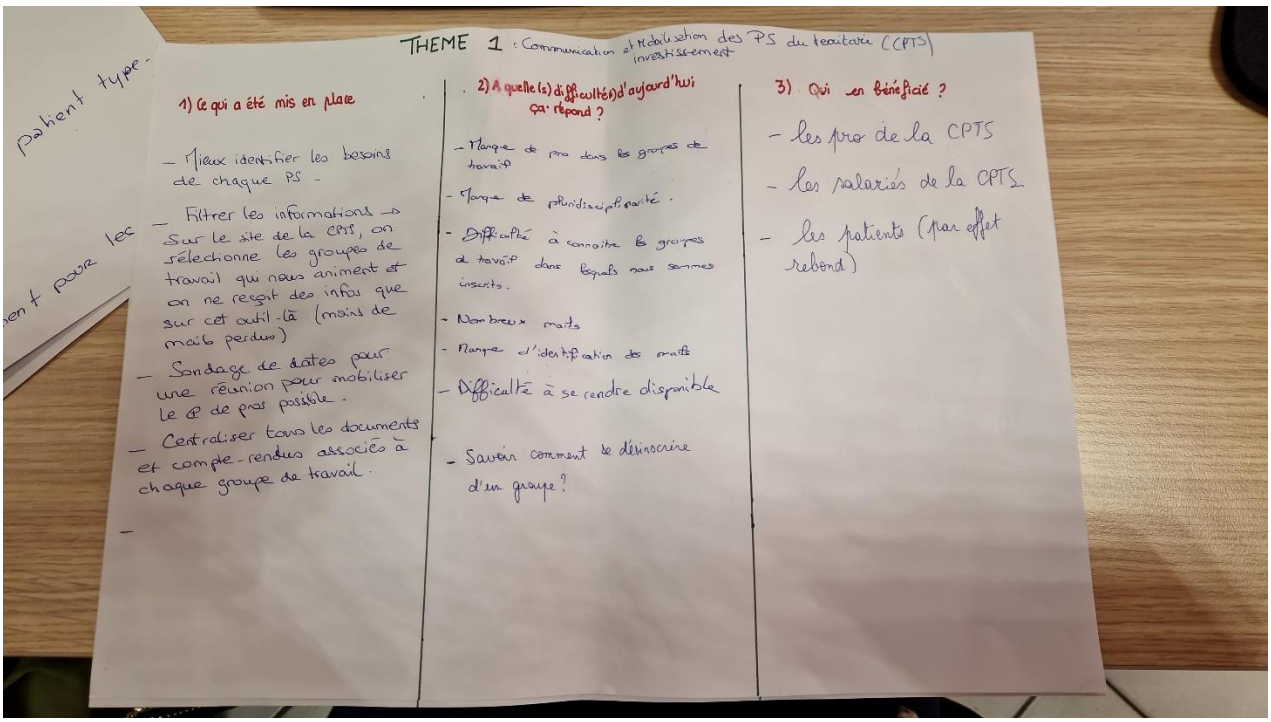

## Thème 2 : coordination interprofessionnelle

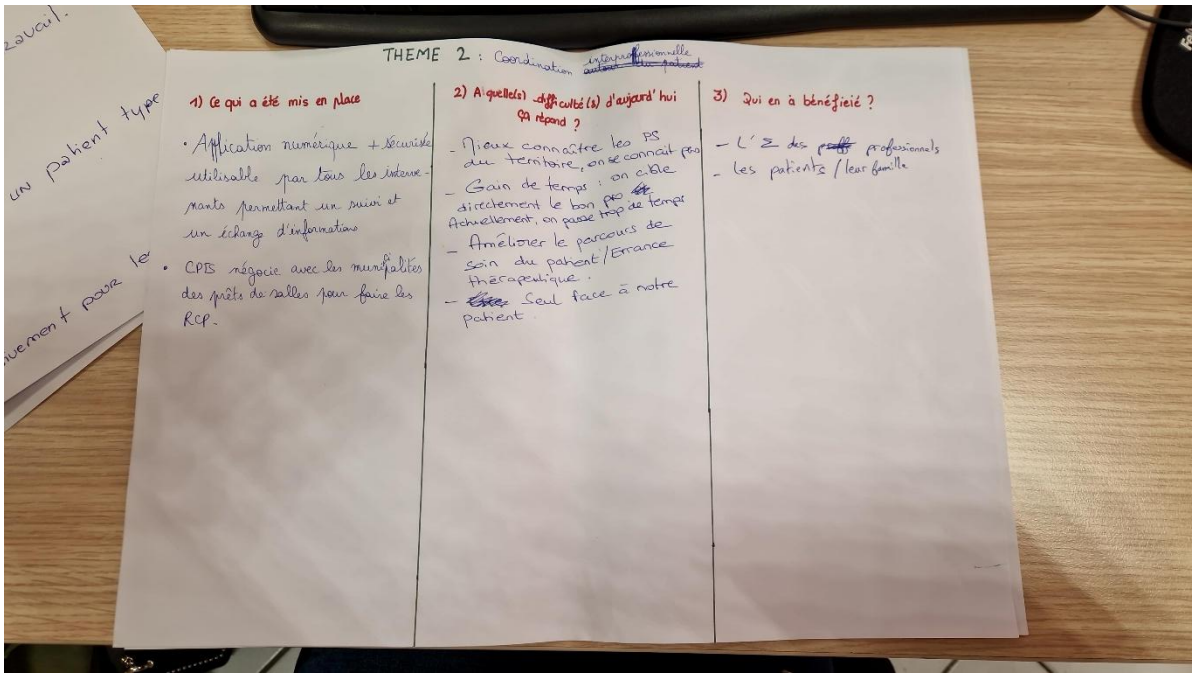


## Thème 3 : relation soignant/patient

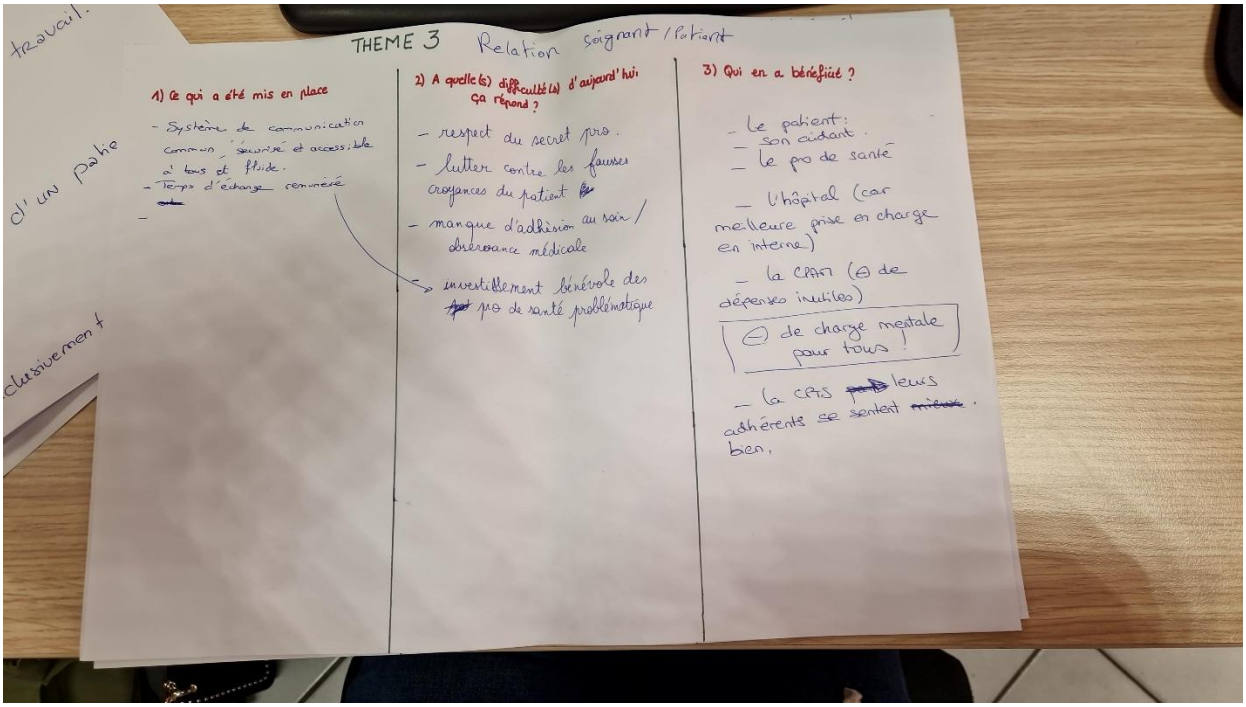

**Thème 1 – Renforcer la coordination interprofessionnelle**

**Actions identifiées :**

- Développer une application numérique sécurisée et adaptée aux besoins des professionnels.
- Favoriser l'organisation de réunions de concertation pluridisciplinaires (RCP), notamment par la mise à disposition de salles.
- Renforcer l'interconnaissance entre les professionnels et la connaissance de leurs champs de compétences.

**Difficultés ciblées :**

- Une connaissance insuffisante des professionnels du territoire et de leurs compétences.
- Des difficultés à identifier les intervenants impliqués dans le parcours d'un patient.
- Une perte de temps dans la coordination des prises en charge.
- Des situations d'isolement des soignants et d'errance thérapeutique.

**Bénéficiaires :** les professionnels de santé et les patients.

**Thème 2 – Améliorer la relation entre les soignants et les patients**

**Actions identifiées :**

- Prévoir des temps d'échange indemnisés dédiés entre les professionnels et les patients, éventuellement en présence des intervenants médico-sociaux.
- Développer l'éducation thérapeutique du patient.
- Réfléchir aux modalités de reconnaissance et de financement de ces temps d'échange complémentaires.

**Difficultés ciblées :**

- Un manque d'adhésion de certains patients aux soins.
- Un investissement bénévole des professionnels pour les temps d'échange réalisés en dehors des soins habituels.

**Bénéficiaires :** les patients, les professionnels de santé, ainsi que les familles et les aidants.

**Thème 3 – Améliorer la communication et renforcer la mobilisation des professionnels du territoire**

**Actions identifiées :**

- Faciliter l'identification des professionnels du territoire.
- Simplifier l'organisation des réunions, notamment par la consultation des disponibilités.
- Centraliser les documents et faciliter leur accès.

**Difficultés ciblées :**

- Un manque de professionnels disponibles.
- Une mobilisation parfois insuffisante des acteurs.
- Un manque de pluridisciplinarité dans certaines démarches de prise en charge.

**Bénéficiaires :** les professionnels de santé et les salariés du territoire, ainsi que les patients, qui pourraient bénéficier indirectement d'une meilleure coordination des interventions.

**Synthèse générale**

Les échanges mettent en évidence la nécessité de renforcer la coopération entre les professionnels de santé, d'améliorer la communication et de développer des temps d'échange favorisant une prise en charge plus coordonnée. L'amélioration de la relation avec les patients et la mobilisation des acteurs du territoire constituent également des leviers importants pour fluidifier les parcours de santé et répondre aux besoins des patients comme des professionnels.